

MAIRIE
37 Rue Aristide Briand
17580 LE BOIS PLAGE EN RE

☎ 05 46 09 23 11
mairie@leboisplage.fr
<https://www.leboisplage.com>

**RÉUNION DU CONSEIL
MUNICIPAL**

(Article L 2121-10 à L 2121-11 du CGCT)

Le Conseil Municipal se réunira,

SALLE DU CONSEIL ET DES MARIAGES
24 RUE ARISTIDE BRIAND

LE LUNDI 06 MAI 2024 à 18 heures 30.

La séance sera retransmise en direct sur la page facebook de la mairie :
<https://www.facebook.com/MairieBP>



Affiché le **29 AVR. 2024**
Le Maire,

Gérard **JUIN**

Ordre du jour : page n°2

ORDRE DU JOUR :

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 02 AVRIL 2024

INFORMATION AU CONSEIL MUNICIPAL DES DÉCISIONS PRISES PAR LE MAIRE DANS LE CADRE DE SES DÉLÉGATIONS

FINANCES

- I- Vote des taux des taxes locales.

RESSOURCES HUMAINES

- II- Instauration de la prime pour le pouvoir d'achat exceptionnelle.

QUESTIONS DIVERSES